

Conditions détaillées de location de camping-cars et de véhicules tout terrain (4x4) en Australie

Valables du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011

IMPORTANT

- les véhicules sont disponibles dans toutes les agences **Britz**
- les locations de camping-cars à 2 roues motrices ou à 4 roues motrices, se font sur la base de journée calendaire
- les locations de véhicules tout terrain (4x4) se font par tranche de 24 heures
- tous les tarifs, y compris le tarif du « **Britz Bonus Pack** » sont en dollars australiens (AUD), et incluent la taxe sur les biens et services (GST)
- la durée minimum de location d'un véhicule dépend de sa période de prise en charge ainsi que des villes de prise en charge et de restitution. Sauf exception, si un véhicule est restitué dans la même ville que celle de la prise en charge, la durée minimum de location est de 5 jours; dans le cas contraire, la durée minimum de location est de 7 jours.

CE QUI EST COMPRIS DANS LE PRIX DE BASE

- kilométrage illimité
- assurance du véhicule (une franchise s'applique)
- taxe sur les biens et services (GST) de 10 %
- participation aux coûts d'immatriculation
- supplément conducteur(s) additionnel(s)
- kit de cuisine (non inclus dans les véhicules tout terrain) comprenant assiettes, bols, tasses, verres, couteaux, fourchettes, cuillères, ouvre-boîtes/décapsuleur, saladiers, passoire, casseroles, poêles, ustensiles de cuisson, planche à découper, bouilloire, théière, grille-pain et torchon à vaisselle.
- équipement général (non inclus dans les véhicules tout terrain) comprenant pinces à linge et fil à linge, pelle et balayette, extincteur, seau, balai, allumettes, bac à glaçons, cintres et produits pour toilettes (si le véhicule est pourvu de toilettes)
- kit individuel (uniquement dans les camping-cars) comprenant oreiller, taie d'oreiller, sac de couchage, drap et serviette (un kit par personne)
- service téléphonique d'assistance technique, accessible 24h/24h (appel gratuit)
- kit de voyage comprenant une carte sommaire d'Australie, des conseils de conduite et notre magazine *makeTracks*, qui contient des coupons de réductions pour certaines attractions australiennes
- réduction de 10 % sur les tarifs des campings/caravanings de la chaîne Big4 (emplacements avec électricité)

BRITZ BONUS PACK

CAMPING-CARS

Le « **Britz** Bonus Pack » n'est pas compris dans le prix de base d'une location de camping-car et vient en supplément du tarif de location du véhicule.

Le tarif journalier est :

- pour un camping-car 2 roues motrices de AUD 60 (avec un maximum de AUD 3.000 par location)
- pour un camping-car 4 roues motrices de AUD 72 (avec un maximum de AUD 3.600 par location)

Le « **Britz** Bonus Pack » pour camping-cars comprend :

- la suppression de la responsabilité financière en cas d'accident ou de vol, y compris dans le cas de dommages aux hauts ou bas de caisse
- la taxe de 3 % (Stamp Duty) et les frais administratifs associés
- 1 kit individuel par personne
- une table de pique-nique et des chaises (1 chaise pour chaque personne qui voyage)
- un siège bébé / rehausseur, si nécessaire
- le prépaiement de la bombonne de gaz (PGO)
- un kit de secours pour l'Outback (uniquement pour les locations de camping-cars 4 roues motrices)
- la suppression des frais d'abandon lorsqu'ils sont applicables (restitution du véhicule dans une ville autre que celle de prise en charge)

VEHICULES 4x4 (autres que camping-cars 4 roues motrices)

Le « **Britz** Bonus Pack » n'est pas compris dans le prix de base d'une location de véhicule 4x4 et vient en supplément du tarif de location du véhicule. Le tarif journalier est de AUD 57 (avec un maximum de AUD 2.850 par location).

Le « **Britz** Bonus Pack » pour véhicules 4x4 comprend :

- la suppression de la responsabilité financière en cas d'accident ou de vol (voir exceptions et exclusions ci-après)
- la taxe de 3 % (Stamp Duty) et les frais administratifs associés
- la suppression des frais d'abandon lorsqu'ils sont applicables (restitution du véhicule dans une ville autre que celle de prise en charge)

CONTACT POUR LES RÉSERVATIONS OU DEMANDES DE RENSEIGNEMENT

Site Internet : www.britz.fr

Pour toute réservation ou demande de renseignement, vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire des formulaires disponibles sur le site francophone de **Britz**.

CONDITIONS DE RÉSERVATION ET PAIEMENT

Les conditions de réservation, modification et annulation sont décrites dans le document « *Conditions de réservation, modification et annulation* »

Afin d'éviter toute perte financière en cas d'imprévu, il est expressément recommandé de souscrire une assurance « annulation » pour toute réservation de véhicule **Britz** (ce service n'est pas proposé par **Britz**).

DURÉE DE LOCATION

- le tarif pour toute la durée d'une location est déterminé par la date et le lieu de prise en charge du véhicule, ainsi que par la date où la réservation est effectuée. Le tarif journalier reste constant tout au long de la location.
- une prise en charge tardive ou une restitution en avance ne donne pas lieu à un remboursement de la portion non utilisée de la location
- des modifications préalables à la prise en charge du véhicule entraînent un nouveau calcul de tarif basé sur le tarif applicable à la date de modification. Ceci s'applique au changement de catégorie de véhicule, à la réduction du nombre de jours de location, à la modification de la date de prise en charge du véhicule, au changement du lieu de prise en charge ou de restitution du véhicule. Si le nombre de jours de location est augmenté avant la date de prise en charge du véhicule, ou si le « **Britz Bonus Pack** » est ajouté à ou supprimé de la réservation, le tarif des jours supplémentaires sera basé sur le tarif applicable lors de la réservation initiale.

CAMPING-CARS

- la durée minimum de location d'un véhicule dépend de sa période de prise en charge ainsi que des villes de prise en charge et de restitution :
 - prise en charge entre le 15 décembre 2010 et le 5 janvier 2011
 - pour les camping-cars à 4, 5 et 6 couchettes, la durée de location minimum requise est de 10 jours
 - pour les autres camping-cars, la durée de location minimum requise est de 7 jours
 - prise en charge à Sydney lors de l'événement sportif « Bathurst races »
 - pour les camping-cars à 4, 5 et 6 couchettes, la durée de location minimum requise est de 7 jours
 - prise en charge à Melbourne lors de l'événement sportif « Philip Island races »
 - pour les camping-cars à 4, 5 et 6 couchettes, la durée de location minimum requise est de 7 jours

- en dehors des restrictions ci-avant :
 - si un véhicule est restitué dans la même ville que celle de la prise en charge, la durée minimum de location de ce véhicule est de 5 jours
 - dans le cas contraire, la durée minimum de location est de 7 jours

La durée minimum de location peut également varier pendant la haute saison.

VEHICULES 4x4 (autres que camping-cars 4 roues motrices)

- la durée minimum de location d'un véhicule tout terrain (4x4) est de 5 jours, si celui-ci est restitué dans la même ville que celle de la prise en charge et de 7 jours dans le cas contraire. La durée minimum de location peut également varier pendant la haute saison.
- les locations se font par tranche de 24 heures.
- **Britz** accorde un retard maximum de 59 minutes avant d'appliquer des pénalités pour restitution tardive. Les frais de restitution tardive sont appliqués comme suit :
 - 1 heure de retard : un tiers du montant journalier est facturé
 - 2 heures de retard : deux tiers du montant journalier sont facturés
 - à partir de 3 heures de retard : une journée de location est facturée
- toute journée de retard dans la restitution est facturée. A défaut d'obtenir de **Britz** une autorisation d'extension de location, un supplément de location journalier de AUD 150 s'ajoutera au montant de location journalier.

RESTITUTION DU VÉHICULE DANS UNE AUTRE VILLE QUE CELLE DE PRISE EN CHARGE

- la restitution du véhicule dans une agence **Britz** autre que celle de prise en charge est autorisée (pour les véhicules tout terrain (4x4) pris en charge ou restitués en Tasmanie, cette option est disponible uniquement sur demande).
- un supplément par location de AUD 350 est facturé pour les véhicules pris en charge ou restitués à Alice Springs, Broome, Darwin ou Perth et de AUD 250 dans les autres cas. Ce supplément est applicable pour chaque location.
- il n'y a pas de supplément pour un véhicule pris en charge à Brisbane et restitué à Sydney.
- la durée minimum de location est de 7 jours pour bénéficier de cette option. Cependant, une durée de location plus courte peut être accordée, uniquement sur demande préalable.

Remarque : ce supplément est inclus dans l'option « **Britz Bonus Pack** ».

AGENCES BRITZ

Adélaïde, Alice Springs, Brisbane, Broome, Cairns, Darwin, Hobart, Melbourne, Perth, Sydney

HEURES D'OUVERTURE DES AGENCES

- Les agences sont ouvertes tous les jours, à l'exception du 25 décembre (Noël)
- Il est demandé d'arriver en agence avant 15h30 pour toute prise en charge ou restitution de véhicule
- Les horaires d'ouverture des agences sont indiqués dans le tableau ci-après :

Agence de :	Date et horaires d'ouverture	
Adélaïde, Brisbane, Hobart, Melbourne, Perth, Sydney	1 ^{er} septembre au 30 avril 7h30 à 16h00	1 ^{er} mai au 31 août 10h00 à 16h00
Alice Springs, Broome, Cairns, Darwin	1 ^{er} mai au 31 octobre 7h30 à 16h00	1 ^{er} novembre au 30 avril 10h00 à 16h00

TRANSFERTS

Les transferts aéroport-agence **Britz** sont de votre responsabilité et à votre charge.

CAS PARTICULIER DE BROOME

Broome étant une ville isolée, toute prise en charge ou restitution de véhicule dans l'agence de Broome fait l'objet d'un supplément de AUD 650. Ce supplément ne s'applique qu'une seule fois par véhicule, en sus d'éventuels frais d'abandon.

SURCHARGE AÉROPORT

Une surcharge aéroport peut être facturée pour les prises en charges ou les restitutions dans les agences situées en aéroport. Si le véhicule est pris en charge à l'aéroport d'Hobart, la surcharge est la suivante :

- pour un camping-car : AUD 16,50 par location
- pour un véhicule de tourisme tout terrain (4x4) : 8,5 % du coût total de la location.

Le montant de cette surcharge peut changer sans préavis et de nouveaux frais d'aéroport peuvent être ajoutés.

COMPLEMENTS DE PROTECTION

Les accidents corporels sont couverts dans la plupart des cas au travers de l'assurance au tiers associée à l'immatriculation des véhicules. Toutefois, il est fortement recommandé que toute personne voyageant en Australie souscrive une assurance de voyage individuelle.

Tous les véhicules sont assurés pour les dommages matériels (y compris aux autres véhicules) à un tiers. Vous êtes toutefois responsable à hauteur de la franchise (voir document « *Assurances complémentaires / Rachat de franchise* ») des dommages matériels occasionnés à un tiers ou au véhicule loué. Ces dommages comprennent ceux occasionnés lors d'un accident sans tiers identifié, les dommages aux pneumatiques, le bris de glace, les frais de tractage ou de récupération, le vol, l'incendie, le cambriolage ou le vandalisme. Sont également inclus les coûts de location de la période pendant laquelle le véhicule est immobilisé pour réparation (préjudice). **La franchise s'applique pour chaque réclamation et non pas pour la durée de la location.**

La franchise est applicable sans préjuger de qui est responsable et doit être réglée au moment où le rapport d'accident est complété, et non pas à l'issue de la location. Elle est remboursée dans le cas où **Britz** est remboursé des dommages par une tierce partie. Il faut noter que parfois, la résolution de dossiers litigieux peut prendre des mois.

Plusieurs niveaux de compléments de protection permettent de diminuer le montant de la franchise de base : « Rachat de Franchise 1 », « Rachat de Franchise 2 », « Rachat de Franchise 2 » avec option « Couverture Max 4x4 » (uniquement pour les véhicules 4x4).

Les montants afférents à ces différents compléments de protection, ainsi que les exclusions et restrictions d'assurance sont décrits dans le document « *Assurances complémentaires / Rachat de franchise* ».

Il est à noter que l'option « **Britz** Bonus Pack » inclut le complément de protection optimal « Rachat de Franchise 2 ».

Pour tous ceux qui veulent une plus grande tranquillité d'esprit et une meilleure couverture, **Britz** recommande la souscription :

- de l'option « **Britz** Bonus Pack », qui inclut une assurance optimale, pour les camping-cars
- des options « **Britz** Bonus Pack » et « Couverture Max. 4x4 » pour les véhicules tout terrain

DÉPÔT DE GARANTIE

Un dépôt de garantie doit être laissé à l'agence **Britz** au moment de la prise en charge du véhicule. Son montant est déterminé en fonction du ou des compléments de

protection retenu(s) (voir document « *Assurances complémentaires / Rachat de franchise* »).

Pour des raisons de sécurité, **seule une carte de crédit** peut être utilisée pour les dépôts de garantie. Le propriétaire de la carte de crédit doit être présent et en mesure de signer le dépôt de garantie lors de la prise en charge du véhicule. Il est conjointement et solidairement responsable de tout dommage occasionné au véhicule loué.

Les dépôts de garantie font l'objet de frais administratifs de carte bancaire de 2 % non remboursables en sus du montant du dépôt lorsqu'une carte VISA ou MASTERCARD est utilisée. Que le dépôt de garantie soit restitué ou non, ces frais ne sont pas restitués.

Lorsqu'une carte AMERICAN EXPRESS est utilisée pour régler un dépôt de garantie, des frais administratifs de carte bancaire de 4,5 % sont à régler en sus du montant du dépôt. Que le dépôt de garantie soit restitué ou non, ces frais ne sont pas restitués.

Si aucune option de rachat de franchise n'a été retenue, le montant du dépôt de garantie s'élève à AUD 7.500 payable par carte de crédit seulement. Dans ce cas, le montant est immédiatement débité de votre compte bancaire. Vous devez donc vous assurer d'une part que les fonds sont disponibles sur votre compte bancaire, et d'autre part que le plafond de dépenses associé à votre carte est suffisamment élevé.

Si vous avez souscrit l'option « **Britz** Bonus Pack », le dépôt de garantie s'élève à AUD 220 pour les véhicules à 2 roues motrices et AUD 500 pour les véhicules tout terrain (4x4) et est payable par carte de crédit. Dans ce cas, seule une empreinte de votre carte bancaire sera prise.

Avec l'option « **Britz** Bonus Pack », l'empreinte de carte bancaire doit vous être restituée.

Le dépôt de garantie est intégralement remboursable si les conditions suivantes sont réunies : le véhicule est restitué à la date et à l'heure prévue, à l'agence prévue, sans dommage, avec un habitacle propre et le plein de carburant (essence, diesel ou gaz LPG). Excepté lorsque les options PGO et/ou PPF ont été retenues, un réservoir qui n'est pas retourné plein entraîne des frais de remplissage, notifiés lors de la restitution du véhicule.

Britz se réserve le droit de facturer AUD 220 de frais de nettoyage pour un véhicule qui est restitué avec un habitacle nécessitant un nettoyage ou un véhicule 4x4 avec des traces de boue. Les frais de nettoyage s'appliquent en particulier dans le cas où manifestement les passagers du véhicule auraient fumé dans le véhicule. En effet, il n'est pas autorisé de fumer dans les véhicules Britz. Les toilettes et le réservoir d'eau usagée (pour les véhicules qui en sont dotés) doivent être vidés avant restitution du véhicule ou une facturation supplémentaire de AUD 125 sera appliquée.

POUR DES RAISONS DE SECURITE, SEULE LA CARTE DE CREDIT DE LA PERSONNE LOUANT LE VEHICULE PEUT ETRE UTILISEE POUR LE DEPOT DE GARANTIE.

INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE ET FRAIS ADMINISTRATIFS

Britz se réserve le droit de facturer :

- toute contravention pour infraction au code de la route telle que : excès de vitesse, stationnement illégal ou non acquittement de péage. Pour chaque infraction, des frais de dossier de AUD 60 seront prélevés en sus du montant de la contravention
- tout frais concernant les accidents (y compris les dommages au tiers) non signalés au moment de la restitution du véhicule. Lorsque la franchise relative à la location n'est pas nulle, des frais de dossier de AUD 60 par sinistre seront prélevés en sus des coûts afférents aux sinistres

PERMIS DE CONDUIRE

Le conducteur principal et chaque conducteur additionnel doit présenter au moment de la prise en charge d'un véhicule un permis de conduire de son pays de résidence. Le permis de conduire doit être en cours de validité et ne doit être un permis ni suspendu, ni annulé, ni provisoire.

Si le permis n'est pas rédigé en anglais, il doit être accompagné d'un permis de conduire international, en cours de validité, délivré dans le même pays que le permis original. A défaut, une traduction officielle en anglais peut être présentée avec le permis.

La location d'un véhicule, que ce soit un camping-car ou un véhicule tout terrain ne nécessite qu'un permis de conduire un véhicule de tourisme (le permis poids lourd ou transport en commun n'est pas nécessaire).

RESTRICTIONS D'ÂGE

Les conducteurs doivent être âgés d'au moins 21 ans. Pour les conducteurs âgés de 75 ans ou plus, un certificat médical rédigé en anglais est exigé. Ce certificat doit mentionner que le conducteur est apte à conduire pendant la durée de la location du véhicule.

LOCATIONS MULTIPLES

Si vous souhaitez effectuer plus d'une location, les locations peuvent être combinées et bénéficier d'un tarif longue durée plus avantageux. Les camping-cars loués en Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique du Sud, que ce soit auprès de **Britz** ou de **Maui**, peuvent être pris en compte lorsque les différentes locations sont effectuées dans une période de trois mois. Il en est de même pour la location des véhicules de tourisme.

Il faut cependant noter que la location de véhicules de tourisme en Australie ne peut être combiné ni avec la location de camping-cars, ni avec la location de véhicules de tourisme en Nouvelle-Zélande.

Pour bénéficier du tarif longue durée pour chaque période de location, les réservations doivent être effectuées ensemble. Si des réservations sont effectuées à des moments différents, pour des dates comprises dans une période de 3 mois, seules les réservations dont la date de prise en charge n'est pas passée peuvent faire l'objet du tarif longue durée. La réduction pour location de longue durée doit impérativement être demandée au moment de la réservation.

Pour les camping-cars restitués et pris en charge le même jour, la journée de location la moins chère est offerte. Cela s'applique aussi aux options retenues.

Si de multiples locations sont effectuées dans un même pays pour un nombre de jours supérieur à 50, alors le montant maximum par location des options Rachat de Franchise ou du « **Britz Bonus Pack** » s'applique sur la durée cumulée de location. Dans le cas de tarifs différents, c'est le tarif le plus élevé qui est retenu. En revanche, les compléments de protection **Britz** et **Maui** ne peuvent donner lieu à plafonnement.

La surcharge pour restitution dans une ville autre que celle de la prise en charge, ainsi que les tarifs des produits et services additionnels sont applicables par véhicule loué.

CHANGEMENT DE VILLE DE RESTITUTION

Si vous souhaitez changer le lieu de restitution du véhicule après le début de la location, vous devez avant tout obtenir l'autorisation n'importe quelle agence **Britz**. Si la demande de changement est acceptée, des frais supplémentaires d'au plus AUD 700 seront facturés.

EXTENSION DE LA LOCATION

Si vous souhaitez étendre la durée de location après avoir pris en charge le véhicule, vous devez avant tout obtenir l'autorisation de n'importe quelle agence **Britz**. La réponse dépend de la disponibilité. Le coût supplémentaire de cette location étendue doit être payé par carte de crédit au moment de la confirmation de l'extension de la location. Les jours additionnels sont facturés au tarif pratiqué au moment de l'extension et ne bénéficient pas nécessairement de la tarification applicable au moment de la réservation initiale. Si l'accord pour étendre la location n'a pas été obtenu, des frais journaliers de AUD 150 sont facturés en plus du tarif de location journalier.

RESTRICTIONS DE CONDUITE

- les camping-cars à 2 roues motrices doivent uniquement rouler sur des routes carrossables. Les seules exceptions sont les routes bien maintenues de moins de 2 kilomètres permettant d'accéder à des campings officiels ainsi que les routes de Kangaroo Island (Australie méridionale)
- les véhicules tout terrain (4x4) doivent aussi être conduits sur des pistes officielles.
- les véhicules tout terrain (4x4) peuvent voyager dans les régions suivantes uniquement avec l'accord écrit de **Britz** : Old Gunbarrell Highway, Simpson Desert, Strzelecki Track, Gunbarrel Highway, Cape York, les Bungle Bungles, Oodnadatta Track, Birdsville Track, Tanami Track, Plenty Highway, Gibb River Road, Burke Development Road entre Chillagoe et Normanton, Savannah Way entre Normanton et Borroloola, Fraser Island, Finke Road (entre Alice Springs et Oodnadatta), Central Arnhem Road et Arnhem Land en général. **Britz** vous recommande de suivre une formation à la conduite d'un véhicule 4x4 avant de voyager dans ces régions.

Aucun véhicule **Britz** n'est autorisé, quelle que soit la période, à accéder aux régions ou pistes suivantes : Canning Stock Route, Lost City à Litchfield Park, Old Gunbarrel Hwy, la section Telegraph sur la route de Cape York, Boggy Hole (Finke Gorge National Park) et Old South Road entre Maryvale et Finke.

Aucun véhicule **Britz** n'est autorisé à se rendre à Cape York entre décembre et mai. Pour toute autre période, l'accord écrit de **Britz** est requis

Britz se réserve le droit de restreindre l'accès de ses véhicules dans certaines régions si les conditions météorologiques ne sont pas favorables ou de restreindre la location si la distance que vous voulez parcourir semble incompatible avec la durée de location.

EN CAS DE PROBLEME TECHNIQUE

Tout problème en relation avec le véhicule, y compris un problème avec l'équipement, doit être communiqué à **Britz** dans les meilleurs délais, et tout au plus tard dans les 24 heures afin de donner à **Britz** les moyens de régler le problème pendant la location. En cas de non respect de ces règles, aucune compensation ne pourra être réclamée par la suite.

Le numéro de téléphone gratuit du service d'assistance technique est : **1 800 331 454**

REPARATIONS

Les réparations dont le montant est inférieur ou égal à AUD 200 peuvent être effectuées sans autorisation et sont remboursées. Pour les montants supérieurs à

AUD 200, **Britz** doit être informé à l'avance. Les réparations sont acceptées dans le cas où vous n'êtes pas directement responsable des dommages. Les frais de réparation sont remboursés uniquement sur présentation de facture.

DISPONIBILITÉ / CHANGEMENT DE VÉHICULE

Si le véhicule qui a été réservé n'est pas disponible à cause de circonstances imprévues, **Britz** se réserve le droit de proposer un véhicule équivalent ou de catégorie supérieure sans information préalable et sans surcoût. Ceci ne constitue pas un manquement au contrat de location et vous ne pouvez prétendre à aucun remboursement.

CATEGORIE DE VEHICULE

Les véhicules ne peuvent pas être réservés par marque ou modèle, mais seulement par catégorie.

CHANGEMENT DE CATEGORIE DE VEHICULE

Aucun remboursement n'est effectué dans le cas où vous souhaitez un véhicule de catégorie moindre que celle du véhicule réservé.

TAXES

Une surtaxe de 3 % du coût de location total est applicable pour couvrir les taxes et droits d'état, ainsi que les frais de gestion. Cette surtaxe est à régler lors de la prise en charge du véhicule. **Britz** se réserve le droit de modifier le montant de cette surtaxe en fonction de modifications gouvernementales.

Remarque : cette surtaxe est incluse dans le « **Britz Bonus Pack** ».

IMPORTANT

Britz se réserve le droit de refuser toute location sans préavis.

ANIMAUX

Les animaux ne sont pas autorisés dans les véhicules, à l'exception des chiens pour non-voyants.

CHEQUES PERSONNELS

Les chèques personnels ne sont pas acceptés comme moyens de paiement lors de la prise en charge des véhicules.

RESPONSABILITE

Les illustrations et textes des brochures et site Internet représentent de manière non contractuelle les véhicules décrits. Des différences peuvent exister avec les véhicules réellement loués, que ce soit dû à des modifications apportées par **Britz** ou par les constructeurs.

REMARQUE

Les termes, conditions et tarifs peuvent être modifiés sans préavis.

Conditions au 20 juillet 2009

Ces informations sont données à titre indicatif. En cas d'incohérence entre les conditions générales en anglais (www.britz.com.au) et les conditions générales de ce document, ce sont les conditions générales en anglais qui sont applicables.